Questions orales

M. Rynard: Vu le peu de temps qui reste pour réaliser une immunisation totale, je demanderai au ministre si, en sa qualité de superministre de la Santé des provinces, il ne recommanderait pas de recourir au vaccin Sabin administré par voie buccale, ce qui protégerait ceux qui assisteront aux Jeux.

M. Lalonde: Nous avons demandé au Comité consultatif national, à sa réunion des 30 et 31 octobre dernier, d'étudier tous les vaccins antipoliomyélitiques actuellement en usage au Canada. Par son rapport, ce comité nous a informés que les vaccins Salk et Sabin convenaient tous les deux pour la lutte contre la poliomyélite, et je ne suis donc pas en situation de dire pour l'instant si l'un doit être préféré à l'autre.

M. Rynard: Le ministre peut-il nous dire s'il a vérifié le fait que le vaccin Sabin est le seul qui protège contre la poliomyélite neuromusculaire et autres symptômes.

M. Lalonde: Je vais vérifier. Mais je pense que tel n'est pas l'avis donné par le Comité consultatif national.

LE STATUT DE LA FEMME

PROPOSITION DE VERSEMENT DE PENSION AU CONJOINT GARDIEN DU FOYER ET DE SUBVENTIONS AUX CENTRES DE SOINS DIURNES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, en sa qualité de ministre chargé du statut de la femme. Comme il y a maintenant dix jours que la délégation au Comité national d'action sur le statut de la femme a quitté Ottawa, et comme il s'est entretenu hier à Winnipeg avec le Conseil consultatif national, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement a l'intention de présenter d'autres mesures concrètes pour améliorer le statut de la femme? Par exemple, accorder des subventions d'équipement pour la mise sur pied de garderie d'enfants et verser des pensions au conjoint qui reste au foyer?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la dernière partie de la question, le gouvernement a fait des propositions très progressistes lors de la conférence des ministres du bien-être social en février dernier. La plupart des provinces ont appuyé nos propositions en principe. Elles ont demandé un certain délai pour les étudier en détail et, comme le député le sait, je dois recevoir l'appui des deux tiers des provinces avec les deux tiers de la population pour proposer tout amendement au Régime de pensions du Canada.

En ce qui concerne la première partie de la question, je rappelle au député que selon la loi actuelle, nous aidons actuellement les centres de soins diurnes plus que tout autre service social au Canada. C'est le seul service social à l'égard duquel l'amortissement des immobilisations est visé par le partage des frais. En outre, nous partageons les frais de la location de locaux, ce qui veut dire qu'à l'heure actuelle, notre formule de partage des frais est très généreuse, plus que pour tout autre service social.

J'ai annoncé mon intention de présenter à l'automne une nouvelle mesure, appelée la loi sur les services sociaux, qui nous conférera, j'espère, encore plus de souplesse. Des voix: Bravo!

M. Hees: Paul Martin serait fier de vous.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Au lieu de nous servir des lieux communs, le ministre peut-il indiquer quand le gouvernement aidera à assumer les frais d'immobilisation courants ou initiaux des centres de soins diurnes?

M. Lalonde: Je ne vois pas pourquoi le député considère ce que j'ai dit comme des lieux communs, et j'aimerais bien qu'il précise sa pensée.

LES PÊCHES

DEMANDE DE RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS CANADO-AMÉRICAINES CONCERNANT LA PROLONGATION DE LA FRONTIÈRE VERS LE LARGE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, le vendredi 30 avril, j'ai posé au premier ministre deux questions concernant la frontière canado-américaine. Comme je n'ai pas reçu de réponse, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des Pêches.

Étant donné que le Canada favorise le principe de l'équidistance en ce qui concerne la prolongation vers la mer de la ligne de démarcation entre le Canada et les États-Unis, et que les États-Unis affirment que le chenal du Fundy divise les zones de pêches de la côte atlantique, le ministre ou quelqu'un de ses fonctionnaires s'est-il entretenu de cette question récemment avec les Américains. Si oui, peut-il nous dire où en sont les pourparlers étant donné la pêche profitable de poissons de fond, de homards et de pétoncles, de même que l'existence possible de pétrole, de gaz et de minéraux dans le secteur?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, la question a été soulevée quand nous avons rencontré les fonctionnaires du Département d'État chargés des questions de pêche, la semaine dernière à New York. Elle sera aussi abordée lors des entretiens bilatéraux entre les gouvernements canadien et américain qui doivent avoir lieu la semaine prochaine en Colombie-Britannique. D'ici là, l'accord réciproque qui existe entre les Américains et nous a été prolongé d'un an, jusqu'en avril 1977. Je ne cache pas que nous aurons certaines négociations complexes avec les États-Unis à propos des frontières.

• (1450)

LES MOTIFS DE L'ÉMISSION PAR LES ÉTATS-UNIS DES PERMIS DE PROSPECTION POUR LE PÉTROLE DANS LA ZONE DU BANC GEORGES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Une question supplémentaire. Le Bureau de l'Intérieur des États-Unis a annoncé dernièrement qu'il envisageait de sacrifier quelque 206 emplacements distincts représenant 1.2 million d'acres d'océan, dans la zone du banc Georges, pour la prospection du pétrole. De ce nombre, 138 emplacements sont des lieux de pêche fréquentés et je crois que 50 d'entre eux sont des endroits de frai pour l'aiglefin, le merlan, le hareng et la limande à queue jaune. Etant donné que ce banc donne lieu, et pour cause, à un litige, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il existe un accord officieux entre nos deux pays et s'il n'y en a pas, comment se fait-il que l'on puisse accorder des permis à des sociétés pétrolières qui explorent les ressources de l'océan?